

Manoir du Colombier

Adresse : 22150 Hénon

Époques : de la fin du 15^e au 19^e siècle

Catégorie architecturale : architecture domestique

Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 4 août 2020 : le logis en totalité (à l'exception de la véranda contemporaine), la chapelle en totalité, les dépendances et l'ancienne orangerie pour leurs façades et toitures, les cours, jardins et parc avec étang pour leurs sols d'assiette et dispositions architecturées (murs, portails, puits, bassin, ancienne serre, ancien poulailler, digue, etc. à l'exception du court de tennis) (cad. I 142, 147, 148, 167, 168, 169, 178, 179, 180, 181, 184, 185, 186, 187, 188, 206, 783, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 952 et 953). *Se substitue à l'arrêté d'inscription du 29 décembre 1982 (façades et toitures).*

Le manoir du Colombier est construit à la fin du 15^e siècle, probablement par Eonnet Visdelou, membre d'une importante famille établie dans la région depuis le 11^e siècle. Les bâtiments connaissent plusieurs modifications et agrandissements successifs entre le 17^e et le 19^e siècle. Au lendemain de la Révolution, l'ancien marquis de Bédée, Auguste Visdelou, restaure la chapelle qui reçoit un nouveau décor et transforme en partie l'intérieur du logis. Il réaménage également le parc autour de son étang de retenue. Patiemment recréé par les propriétaires actuels après la tempête de 1987, ce parc paysager compte aujourd'hui parmi les plus agréables de Bretagne dans sa catégorie.



Texte et photo : CRMH Bretagne